

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 22 juin 2011, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. Yvan Pinsonneault
M. Louis Robert	M. Larbi Benkaddour
M. François Brisson	

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

M. Robert Taylor, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

Ajouts à l'ordre du jour :

Varia

- 1- Pompe à la station d'épuration des eaux usées
- 2- Dépôt du programme d'incitation aux activités sportives et culturelles
- 3- Demande d'exemption de taxes foncières pour les bâtiments institutionnels
- 4- Adoption du règlement sur les clapets anti-retour d'égout
- 5- Carte de crédit corporative

.- Monsieur Louis Robert s'absente de la réunion à 20 heures 20.

RÉSOLUTION 06-205-11

RÉSEAU D'ÉGOUT – RÉFECTION DE LA POMPE À LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT les recommandations du technicien aux services techniques;

CONSIDÉRANT le bris de l'une des deux pompes;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues comme suit

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| - Meunier Électrique Ltée | 6995.00\$ pour remplacement; |
| - Pompacktion | 7111.00\$ pour remplacement; |
| - Pompacktion | 5661.28\$ pour la réfection; |

CONSIDÉRANT le tarif journalier pour la location d'une telle pompe et le délai de livraison;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant maximal de 6 995 \$, plus taxes pour l'achat d'une nouvelle pompe à la station d'épuration des eaux usées.

Adopté

.- Retour de monsieur Louis Robert à 20 heures 25.

.- Arrivée de monsieur Jacques Lessard à 20 heures 30.

RÉSOLUTION 06-206-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – PROGRAMME D'AIDE À LA REVITALISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE SUR LE LOT 3 517 793

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une garderie sur le lot 3 517 793;

CONSIDÉRANT qu'un programme d'aide à la revitalisation pour la construction et la rénovation résidentielle portant le numéro 525-00 et ses amendements est déjà en vigueur sur le territoire de la municipalité de Ange-Gardien;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder aux promoteurs de ce projet institutionnel les mêmes droits prévus au programme en vigueur, et ce même si le projet est compléter après le 31 décembre 2011

Adopté

RÉSOLUTION 06-207-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE - ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 714-11

CONSIDÉRANT que l'article 19 de la loi sur les compétences municipales permet à toute municipalité locale d'adopter des règlements en matière d'environnement;

CONSIDÉRANT qu'il est à propos et dans l'intérêt de la municipalité et des citoyens de régler l'installation de soupape de sûreté (clapet de non-retour);

CONSIDÉRANT que le présent règlement vise à éviter les refoulements des eaux d'égout;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance tenue le 11 avril 2011;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pisonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement 714-11 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

Adopté

RÉSOLUTION 06-208-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE - CARTES DE CRÉDIT AFFAIRES

CONSIDÉRANT le besoin de commander et de payer par voie électronique certains biens et services auprès d'instances commerciales ou gouvernementales;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la municipalité de Ange-Gardien présente à la fédération des caisses Desjardins du Québec une demande d'émission de cartes de crédit Entreprise Visa Desjardins;

Que la municipalité signe une convention de services relative à l'émission de cartes;

Que monsieur Robert Taylor, directeur général et secrétaire-trésorier et madame Martine

Barber, directrice des services administratifs, soient désignés administrateurs du programme de cartes de crédit Entreprise Visa Desjardins.

Et que par les présentes sont autorisés à signer pour la municipalité de Ange-Gardien et en son nom tout document nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes.

Adopté

RÉSOLUTION 06-209-11 – LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20 heures 40.

Adopté

Odette Ménard, maire

Robert Taylor, secrétaire-trésorier